



**Avis de Concours de recrutement**  
**d'un Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant**  
**réservés aux Fonctionnaires Titulaires d'un Doctorat**

L'Institut Scientifique, relevant de l'Université Mohammed V de Rabat, organise un concours de recrutement d' **un** Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du **26/06/2019** dans la spécialité suivante :

Spécialités	Nombre de postes
- <b>Systematique et/ ou Ecologie des plantes vasculaires</b>	<b>01</b>

Les concours sont ouverts aux candidats **Fonctionnaires** titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

<http://g-concours.um5.ac.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire **avant** le **10/06/2019**.

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidat(e)s convoqué(e)s pour l'épreuve orale **s'engagent à déposer** les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'Institut Scientifique sis à Avenue Ibn Batouta, Rabat-Agdal, et ce avant l'épreuve orale :

- 1- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'Institut ;
- 2- Une autorisation originale pour passer le concours;
- 3- Deux (02) exemplaires de copies certifiées des diplômes et titres ;
- 4- Deux (02) exemplaires de l'arrêté d'équivalence certifiés conformes pour les diplômes étrangers;
- 5- Deux (02) photocopies légalisées de la C.I.N;
- 6- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents.

**NB** : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le **10/06/2019**.

La liste des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien sera publiée sur le portail de l'emploi public : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), et sur le site web de l'établissement : [www.israbat.ac.ma](http://www.israbat.ac.ma) .

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site susmentionnés.

